



1/ BUDGET PRINCIPAL

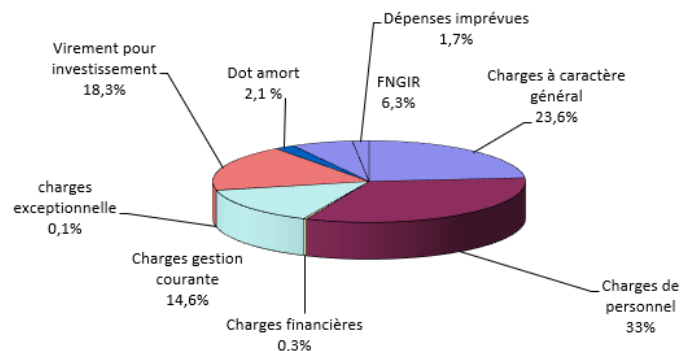
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
TOTAL	2 323 347	TOTAL	2 323 347
Dépenses réelles	1 899 519		
Virement pour investissement	423 828		

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
TOTAL	2 514 384	TOTAL	2 514 384
		Dont affectation résultat 2021	878 604

Le fonctionnement

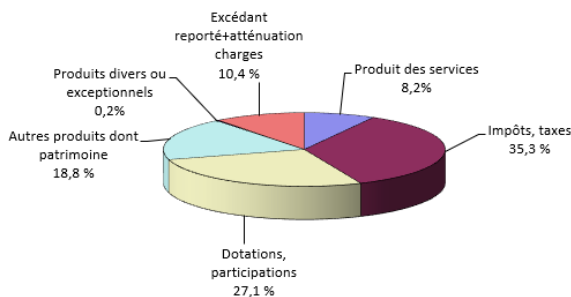
Dépenses

Charges à caractère général	548 044
Charges de personnel	765 700
Charges financières	7 434
Charges gestion courante	339 244
Charges exceptionnelles	3 000
Virement pour investissement	423 828
Dotation aux amortissements	49 062
FNGIR	147 035
Dépenses imprévues	40 000



Recettes

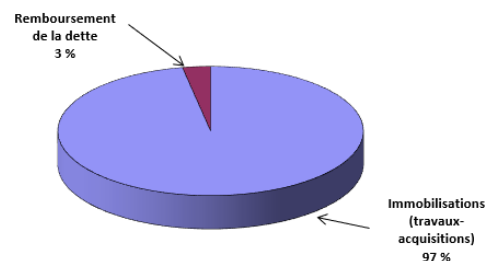
Produit des services	189 900
Impôts, taxes	819 600
Dotations, participations	629 098
Autres produits dont patrimoine	436 400
Produits divers ou exceptionnels	5 510
Excédent reporté + atténuation charges	242 839



L'investissement

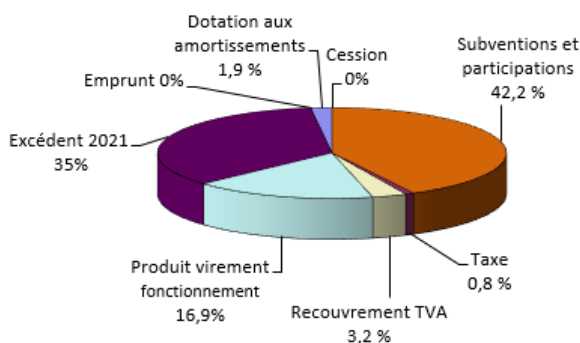
Dépenses

Immobilisations (travaux/acquisitions)	2 440 151
Remboursement de la dette (part capital)	74 233



Recettes

Subventions et participations	1 062 784
Taxe d'Aménagement	20 000
Recouvrement T.V.A.	80 106
Produit virement fonctionnement	423 828
Excédent 2021	878 604
Emprunts	0
Dotation aux amortissements	49 062
Cession	0





2/ BUDGETS ANNEXES

a) BUDGET "FORETS"

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
TOTAL	507 504	TOTAL	507 504
Dont travaux	12 000	Vente de bois	70 000
Virement	60 712	Carrière	130 000
Charges	24 792	Produits divers	3 700
Subvention à la Commune	410 000	Excédent 2021	303 804

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
TOTAL	109 871	TOTAL	109 871
Travaux	73 938	Dont excédent 2021	35 659
achats	30 000	Virement	60 712
Charges financières	5 933	Subvention	13 500
Déficit			

b) SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

1 - Eau EXPLOITATION			
Dépenses		Recettes	
TOTAL	856 681	TOTAL	856 681
Dont Intérêts charges	39 140	Excédent 2021	287 537
Entretien	23 670	Vente d'eau	210 000
Taxes	126 104	Redevance	80 000
Achat d'eau	59 000	Assainissement	
Charges de personnel	15 000	Parts fixes	95 000
Amortissement	120 000	Taxes	47 000
Virement	128 000	Travaux	10 000
Dépenses imprévues	308 267	Produits divers	37 144
	37 500	Amortissement	90 000

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
TOTAL	907 107	TOTAL	907 107
Dettes	49 463	Virement	308 267
Travaux captages	191 304	Amortissements	134 000
Etudes	40 000	Excédent	94 691
Amortissement	92 000	Subventions	309 749
Matériel	20 000	Créances	5 400
Travaux réseau d'eau	265 840	Participation	55 000
Travaux réseaux assainissement	242 500		
Achat terrain	6 000		

3/ LA FISCALITE 2022

Taxe	Bases	Taux	Produits
Taxe Foncière s/prop. bâties	1 830 000	37.44 %	685 152
Taxe foncière s/prop. non bâties	70 400	21.57 %	15 185
Contribution Foncière des Entreprises (CFE)	634 700	18.53 %	117 610
		Total du produit	817 947

Dans le cadre de la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales, les communes bénéficient du transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Ce taux s'établit à 37.44 % (11.79% taux communal + 25.65 taux Départemental). Ce transfert n'a aucun impact sur le montant de la taxe foncière réglée par le contribuable à base égale.

4/ LES PRINCIPAUX TRAVAUX DE 2022

Aménagement Centre Bourg 2ème tranche (Suite)	1 150 000
Aménagement Centre Bourg 3ème tranche	379 125
Travaux sur les sources et captage (suite)	191 304
Voirie (Programme 2022 et fin du programme 2021)	180 171
Bâtiments de stockage (associations)	176 380
Travaux sur les réseaux d'eau - Rénovation, extension, nouvelles ressources	265 840
Travaux sur les réseaux d'assainissement	242 500
Accessibilité et Rénovation énergétique des écoles (Projet)	251 743

« MA JEUNESSE À BOUVACÔTE »

Le 26 mars dernier, Gilbert Grivel est venu présenter son nouvel ouvrage.

« Ma jeunesse à Bouvacôte ». Un condensé de souvenirs de jeunesse nous décrivant la vie dans les années 50-60 aussi bien à l'école avec sa méthode « Freinet » qu'à la ferme ou au travail...cet ouvrage nous transporte dans une époque où l'autosuffisance, le système D et le troc faisaient partie de la vie quotidienne...



LE PROJET « MA PREMIÈRE BD »

Le projet « ma première BD » à l'école primaire avance petit à petit ...

Les enfants ont pu interviewer les personnes qui inspireront leur histoire illustrée. Ils en sont à la phase du « story bord » afin d'expliquer et mettre en scène ce qu'ils ont retenu de leur entretien avec « le personnage » central de leur récit...



Sortir de chez soi
Partager le sentiment utile
Convivialité
Rencontrer dans l'espace
 Développer des **Compétences**

Si vous pensez que cela est pour vous,
REJOIGNEZ—NOUS
 pour en discuter et réfléchir à des actions concrètes

Vendredi 22 avril 2022
 de 10h à 12h
 À la Maison multi-activités de Le Tholy

Pour des questions d'organisation :
 Mardi de nous confirmer votre présence avant le 15 avril 2022 :
 → par téléphone au 03.29.63.66.63
 → par mail : j.mansley@voages.fr ou sastre-bulison@voages.fr
 Vous pouvez venir avec vos enfants, si pas d'autre solution de garde, ou accompagné de vos amis, de vos proches, de vos voisins...

Etude SATRE-BULISON
 Justine MANSLEY
 M.S.V.S de Gérardmer

Du 1^{er} avril au 31 juillet, je ne touche pas à ma haie !

Les haies sont, durant le printemps et l'été, un formidable habitat de reproduction et d'alimentation pour de nombreuses espèces et plus particulièrement pour les oiseaux qui y nidifient.



Par application de l'arrêté préfectoral du 14 décembre 2021, il est interdit à quiconque d'effectuer des travaux (destruction, entretien, taille...) sur les haies pendant une période allant du **1er avril au 31 juillet** sur l'ensemble du département des Vosges.

BIBLIOTHÈQUE

Depuis le 12 mars, la bibliothèque a déménagé à la MMA. De nouveaux horaires sont proposés :

- les mercredis après-midi de 14h à 17h
- Les samedis matin de 10 à 11h30.

L'équipe de bénévoles a changé ! Après le départ de Marie-Thérèse Durand, c'est Catherine Mougeot qui vous accueille 1 semaine sur 4 à la bibliothèque en relais avec Françoise Grivel, Huguette Lemoine et Martine Florentin. Un grand merci à nos bénévoles dévouées de permettre d'offrir un tel service de proximité aux habitants ! Nous espérons vous voir nombreux dans ces nouveaux locaux !



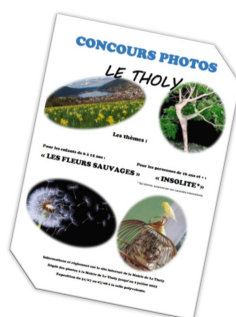
PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATION PRÉALABLE EN LIGNE

A compter du 1er janvier 2022, il est possible de constituer et de déposer vos autorisations d'urbanisme en ligne. Il suffit de créer votre dossier sur la plateforme AD'AU sur le site service-public.fr. A l'issue de la procédure, vous disposerez de votre CERFA qui aura automatiquement été complété. Le projet pourra ensuite être téléchargé et déposé sur le portail : www.geopermis.fr

RAPPEL

Le concours photos est toujours ouvert ! n'hésitez pas à participer ou à en parler autour de vous !

Rappel des thèmes : « **les fleurs sauvages** » pour les enfants jusqu'à 15 ans et « **insolite** » pour les 16 ans et + ... Vous avez jusqu'au 2 juillet pour déposer vos clichés en Mairie



TRACE VOSGIENNE

Ils ont « ramené la coupe à la maison ! »

L'amicale des parents d'élèves en lien avec l'école, a proposé de faire un collectif de skieurs en herbe pour participer à la Trace Vosgienne...

9 écoliers ont bravé la tempête de neige et remporté le prix de l'école la plus représentée. Ils sont revenus avec un trophée et des classeurs pour l'école...BRAVO à eux !



LE CMJ AU CENTRE DE RECYCLAGE

Ce mercredi 30 mars, les jeunes du CMJ, accompagnés par quelques adultes (parents, membres de la commission environnement, adjoints) se sont rendus au centre de recyclage de la Maix à Chavelot. La visite du site s'est effectuée en 2 temps : une première partie s'est déroulée en salle où l'animatrice a expliqué d'où viennent les déchets triés et ce qu'ils deviennent après leur tri. Puis, une visite du site en fonctionnement a été effectuée, où les déchets sont triés par des machines puis par des salariés appelés trieurs. Nos jeunes du CMJ sont maintenant incollables (ou presque !) sur le tri des déchets.



RENTRÉE SCOLAIRE 2022/2023

Sont concernés : Les enfants nés en 2019 pour une inscription en Petite Section ET les enfants effectuant un changement d'école ou une arrivée dans la commune.

A compter de mi-avril, le dossier d'inscription pourra être téléchargé sur le site de la mairie, ou être retiré par vos soins en mairie.

Une visite est prévue le 23 juin à 15h à l'école des Primevères.

Pour toutes questions, contacter le secrétariat de la Mairie : 03.29.61.81.18.